

Avis sur la transparence de la gestion des matières et des déchets nucléaires produits aux différents stades du cycle du combustible du 12 juillet 2010

Murielle ELISEE

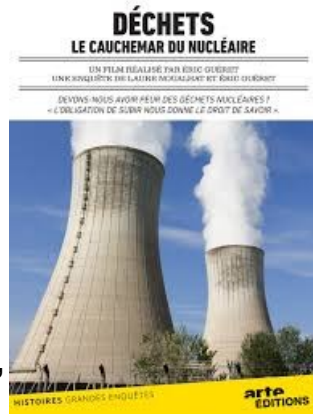
***Sous-direction de l'industrie
nucléaire***

18 janvier 2017



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

I. Origine du rapport du Haut comité de 2010



- **Contexte :**
 - Contrats AREVA et EDF avec la Russie pour l'exportation d'uranium naturel, appauvri et de retraitement en vue de leur ré-enrichissement
 - Débat suscité par la diffusion le 13 octobre 2009 d'un reportage ARTE sur ce sujet intitulé : « Déchets : le cauchemar du nucléaire »
- **Saisines du HCTISN** par le ministre de l'environnement le 16 octobre 2009 et par l'OPECST le 4 novembre 2009
- **Objet des saisines :**
 - Examen de la question des échanges internationaux liés au retraitement de l'uranium
 - Examen de la transparence et de l'information dans le domaine de la gestion des matières et des déchets nucléaires produits aux différents stades du cycle du combustible
 - Demande de propositions pour l'amélioration de la transparence dans ce domaine

II. Groupe de travail 2010

- **Groupe de travail constitué de membres du HCTISN et de représentants de l'ensemble des parties prenantes :**
 - Le président du HCTISN
 - Un parlementaire
 - Les exploitants : AREVA, CEA, EDF
 - L'administration : DGPR, DGEC, DSND, ASN, IRSN
 - Les représentants associatifs : Greenpeace, ACRO, Robin des bois
 - Deux représentants du collège des personnalités choisies
 - Une personnalité extérieure qualifiée
 - Un représentant des CLI
 - Un représentant des syndicats de salariés
 -
- **Organisation des travaux**
- **Saisine de l'ASN, la DGEC, le HFDS et des exploitants (EDF, CEA, AREVA)**
- **2 visites terrain d'installations d'enrichissement : Site de Capenhurst au Royaume Uni (URENCO) et site du Tricastin en France (AREVA)**
- **7 réunions complétées par des échanges de mails**
- **Méthode : analyse de l'ensemble des informations recueillies puis élaboration du projet de rapport**
- **Le rapport a été validé le 12 juillet 2010 mais n'a pas été l'objet d'un consensus total (réserves émises par 4 membres du GT)**

III. Contenu et principaux constats du rapport

Le rapport présente :

- Une analyse détaillée du cycle du combustible
- Les chiffres des flux et stocks de matières et déchets produits aux différents stades du cycle du combustible
- Un exposé des enjeux liés à l'approvisionnement en uranium et la politique de la France pour sécuriser cet approvisionnement dans le contexte international avec un zoom sur les flux entre la France et la Russie
- Une présentation de la définition et de la classification des déchets radioactifs et des matières valorisables
- Un panorama des contextes réglementaires existants des pays ré-enrichisseurs
- Qualité de l'information délivrée aux citoyens et 7 recommandations

Des annexes composées :

- Des contributions de l'ASN, de la DGEC, du HFDS et des exploitants
- Du compte rendu des visites des sites de Capenhurst au Royaume Uni (URENCO) et du Tricastin en France (AREVA)
- De la stratégie française sur les réacteurs de 4^{ème} génération
- Du cadre législatif applicable dans les autres pays enrichisseurs
- Du schéma du cycle du combustible inspiré de la synthèse du PNGMDR 2010-2012



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

III. Contenu et principaux constats du rapport

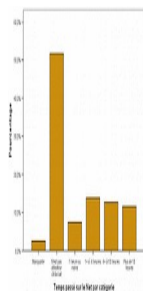
Les principaux constats du Haut comité :

- L'information relative aux transferts de matières vers l'étranger, en particulier la Russie, n'a pas de caractère secret
- Les informations et les documents traitant de ces sujets, même s'ils sont librement accessibles via internet, sont difficiles d'accès pour le grand public
- Certains éléments de communication des exploitants nucléaires ont pu donner lieu à mauvaise interprétation (existence d'un cycle dans lequel toutes les matières issues du traitement des combustibles usés sont immédiatement et en totalité recyclées, absences d'explication sur les limites à un recyclage intégral des matières issues du traitement)
- La gestion de matières issues du cycle du combustible s'inscrit dans le cadre d'un marché international
- Une partie de ces matières ne font pas aujourd'hui effectivement l'objet d'une valorisation et sont entreposées dans cette éventualité. Compte tenu des perspectives de recyclage et aux termes de la loi du 28 juin 2006, **l'uranium de recyclage et l'uranium appauvri sont aujourd'hui classés comme des matières radioactives valorisables**
- **Le classement matières / déchets n'est pas définitif** et peut être réévalué au regard du contexte industriel, politique et /ou technico-économique



IV. Chiffres

Présentation des chiffres par l'IRSN



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

V. Recommandations

➤ Recommandation n° 1

Présenter le cycle du combustible de manière suffisamment précise pour faire notamment apparaître :

- les déchets
- les matières immédiatement valorisées
- les matières entreposées en attente de valorisation (en précisant dans ce cas les perspectives de valorisations)
- les responsabilités des différents acteurs et la question du transfert de propriété

Les acteurs de la filière doivent s'assurer de la complétude de l'information délivrée au public et utiliser de préférence la notion de « cycle avec traitement des combustibles »

➤ Recommandation n° 2

Développer la notoriété du PNGMDR

Poursuivre les démarches initiées dans le cadre du PNGMDR afin de sécuriser la gestion à long terme des matières en tenant compte d'un hypothétique reclassement de ces matières en déchets



V. Recommandations

➤ **Recommandation n° 3**

Tenue d'un débat public lors de la parution de chaque nouvelle édition du PNGMDR afin de confronter périodiquement le point de vue des acteurs concernés sur les acquis et les perspectives dans les domaines du cycle du combustible et de la gestion des déchets.

➤ **Recommandation n° 4**

Améliorer l'information du public :

- sur la distinction établie entre déchets et matières par la loi française
- sur les possibilités d'évolution dans le temps du classement des matières et des déchets radioactifs en fonction du contexte politique, technologique et économique

➤ **Recommandation n° 5**

Présenter un état des lieux annuel des flux et stocks décrits dans le rapport (DGEC pour le ministre de l'énergie)

V. Recommandations

➤ **Recommandation n° 6**

Compiler dans chaque nouveau PNGMDR (mis à jour tous les 3 ans) les flux et stocks décrits dans le présent rapport

➤ **Recommandation n° 7**

Publication du décret « transparence applicable au responsable d'un transport de substances radioactives » (en application de l'article 19 de la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (dite loi TSN))

FIN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition écologique et solidaire

www.ecologique-solidaire.gouv.fr